



Une affaires familiales

Par **Adabbon**, le **21/07/2021** à **00:50**

Bonjour,

Je me retourne vers vous afin de trouvé une solution que je n'aurait pas vue, la situation est la suivante :

Ma petite sœur va devenir majeure dans 2 mois, elle a quitté l'école avant l'âge requis, la aucun diplôme et ne cherche aucun travail ni formation, notre mère physiquement et mentalement incapable de la gérer ne fait rien, la mise en danger étant impossible car elle a un toit, un manger est des vêtements, or mis une bonne baffe dans la face que faire pour que ma petite sœur ne finisse pas sdf dans X années

Par **Marck.ESP**, le **21/07/2021** à **08:54**

Bonjour

Votre sujet est difficile à lire et comprendre.

Par **Louxor_91**, le **21/07/2021** à **10:56**

Bonjour,

sur un forum juridique vous n'aurez que des réponses juridiques. Or, dans ce cas, je ne vois pas d'action juridique à mener contre votre soeur ? Vous la voyez SDF dans quelques années ? Comme vous y allez !? Elle fait ce qui s'appelle communément une crise d'adolescence ou apparentée probablement ? Vous inquiétez pour elle est tout à votre honneur mais mis à part la discussion vous n'avez aucune possibilité d'action. La solution viendra très certainement mais pas en un claquement de doigts ! Montrez lui que vous êtes à ses côtés, ce sera déjà beaucoup !